

Communiqué de presse

POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

UNE ORGANISATION TOURNÉE VERS L'AVENIR



OPÉRATION NATIONALE CONCERTÉE VITESSE

Gatineau, le 5 juin 2020 – Les services de police du Québec, en collaboration avec la Société de l'assurance automobile du Québec (SAAQ), s'unissent afin de sensibiliser et conscientiser les conducteurs aux risques liés à la vitesse pour l'ensemble des usagers du réseau routier. C'est dans le cadre de l'opération nationale concertée (ONC) VITESSE, qui se tiendra du 5 au 11 juin prochain, que les policiers interviendront de façon intensive auprès des conducteurs qui contreviennent au Code de la sécurité routière. La conduite et la vitesse imprudente seront particulièrement ciblées.

Au cours des dernières semaines, une augmentation des excès de vitesse a été constatée sur l'ensemble du réseau routier. L'achalandage réduit, en raison de la pandémie, a contribué à l'adoption de comportements à risque pour certains conducteurs, notamment les excès de vitesse. Dans le cadre du déconfinement progressif, une augmentation importante de l'achalandage sur le réseau routier est à prévoir. Les différents types d'usagers, dont les piétons, les cyclistes et les motocyclistes seront de retour. Par ailleurs, la reprise des activités de l'industrie de la construction signifie qu'il y aura une présence accrue de travailleurs et de signaleurs aux abords des chantiers. Dans ce contexte, le respect des limites de vitesse est primordial pour assurer la sécurité de tous les usagers de la route.

Je ralentis. Je sauve des vies.

La vitesse est l'une des principales causes de collisions sur la route au Québec. Selon certaines études, une diminution de la vitesse moyenne de circulation de 5 km/h permettrait de réduire annuellement de 15 % le nombre de collisions.

Si chaque conducteur réduisait sa vitesse moyenne, on diminuerait considérablement le nombre de blessures et de décès sur les routes du Québec chaque année :

- ✓ 12 décès en moins pour une réduction de 1 km/h
- ✓ 60 décès en moins pour une réduction de 5 km/h
- ✓ 120 décès en moins pour une réduction de 10 km/h

Les données sont basées sur un total de 400 décès.

Dans cette optique, le déploiement de l'opération Vitesse se fera sous le thème « **Je ralentis. Je sauve des vies** ». L'angle choisi vise à responsabiliser les conducteurs et à leur rappeler qu'ils peuvent faire une différence et contribuer à l'amélioration du bilan routier en ralentissant. Ils font toutes et tous partie de la solution et ont le pouvoir de sauver des vies !

Les contrôleurs routiers de la Société de l'assurance automobile du Québec se joindront aux opérations afin d'apporter leur contribution pour le contrôle des véhicules lourds. Cette collaboration permettra d'intervenir auprès de l'ensemble des véhicules circulant sur le réseau routier en matière de vitesse.

-30-

Service des communications et de la prévention

Sûreté du Québec

Région de l'Outaouais - Laurentides

819 779-6228

www.sq.gouv.qc.ca

Relationnistes auprès des médias

Société de l'assurance automobile du Québec (SAAQ)

418 528-4894

Sans frais : 1 866 238-4541